

PROCESSUS DE CONSULTATION L'AVENIR DU PRESBYTÈRE



CONSULTATION PUBLIQUE

MERCREDI 30 OCTOBRE 2024, 19 H
SALLE GILLES-COURCHESNE (750, RUE PRINCIPALE)

DANS CE CAHIER...

Explication de la démarche de consultation, résumé du carnet de santé du presbytère, présentation des enjeux et besoins, informations sur la consultation du 30 octobre 2024 et sondage.

SONDAGE

N'oubliez pas de compléter et de nous retourner le sondage avant le vendredi 18 octobre 2024 (12 h).

PROCESSUS DE CONSULTATION



Nous souhaitons vous informer que nous entamons un processus de consultation afin de nous aider à déterminer l'avenir du presbytère. Ce bâtiment fait partie de notre communauté depuis plusieurs années et nous croyons qu'il est essentiel d'impliquer la communauté dans cette réflexion importante.

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

- Évaluer les besoins actuels et futurs de la communauté;
- Explorer les différentes options quant à l'avenir du presbytère;
- Recueillir les avis et les suggestions de tous les membres de la communauté.

COMMENT PARTICIPER?

1. Consulter l'ensemble du présent document : celui-ci présente plusieurs informations pertinentes sur le processus de consultation, les enjeux et besoins liés aux infrastructures de la municipalité, ainsi que les grandes lignes concernant l'état de santé du presbytère et les coûts des travaux.

L'ensemble des informations est aussi disponible sur notre site Internet au www.saintambroise.ca.

2. Participer au sondage : un sondage de consultation se trouve à la dernière page de ce cahier. Le sondage devra être complété et retourné à l'hôtel de ville **avant le vendredi 18 octobre 2024 (12 h)** de l'une des façons suivantes :

- Par la poste : 850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare, J0K 1C0;
- En personne : pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou de la bibliothèque;
- Par courriel au : loisirs@saintambroise.ca.

Les résultats seront annoncés lors de la rencontre de consultation du mercredi 30 octobre 2024.

3. Visiter le presbytère : il vous sera possible de visiter le presbytère le mercredi 30 octobre entre 18 h et 19 h afin de vous permettre de constater l'état actuel du bâtiment ainsi que son utilisation. Aucune inscription ou réservation n'est requise.

4. Participer à la rencontre de consultation : une rencontre de consultation aura lieu le mercredi 30 octobre 2024 à 19 h à la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale). Lors de la rencontre, une présentation sera réalisée sur les différents enjeux liés aux infrastructures de la municipalité et sur l'état du presbytère. Par la suite suivra une période d'échanges et de questions avec les gens présents. Aucune inscription ou réservation n'est requise.

5. Retour sur les résultats : Une fois le sondage et la rencontre de consultation réalisés, les membres du conseil municipal se réuniront afin d'analyser les données et prendre une décision. Cette dernière sera annoncée à la population lors de la séance du conseil du lundi 2 décembre 2024 (19 h 30).

Votre opinion est importante pour nous et nous souhaitons qu'elle soit prise en compte dans ce processus décisionnel. Nous croyons fermement qu'une approche participative contribuera à trouver la meilleure solution pour l'avenir de notre municipalité.

DES QUESTIONS?

Pour toutes questions ou informations supplémentaires sur la démarche, veuillez contacter la directrice des loisirs et de la culture au **450 755-4782, poste 105** ou par courriel au loisirs@saintambroise.ca.

CARNET DE SANTÉ - RÉSUMÉ



En novembre 2023, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare a mandaté une firme d'architecture et une firme d'ingénierie afin d'effectuer la révision du carnet de santé du presbytère.

VOICI UN RÉSUMÉ DU CONTENU DU CARNET DE SANTÉ, DÉPOSÉ EN MARS 2024 :

INFORMATIONS SUR L'IMMEUBLE :

- Construction datant de la fin du 19^e siècle;
- Ce bâtiment fait partie du patrimoine inventorié sans restriction. Ce qui signifie qu'il n'y a pas d'obligation patrimoniale le concernant.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'IMMEUBLE :

- Immeuble de deux étages, combustible en bois. Il est constitué d'un bloc principal de deux étages avec vide sanitaire et grenier et d'une annexe avec vide sanitaire et grenier;
- Les fondations sont constituées en pierres des champs. Les joints de mortier des pierres des fondations hors sol se sont beaucoup dégradés;
- Un parement de maçonnerie de briques d'argile recouvre la façade du bâtiment. La brique présente plusieurs signes de dégradation évidente;
- Marches de l'issue de secours à remplacer (3) ainsi que la porte qui est non conforme;
- Présence d'infiltration d'eau possible au niveau de la toiture;
- Les garde-corps des galeries sont à remplacer et on envisage une infiltration d'eau possible;
- Sur les surfaces intérieures des murs on peut observer des fissures dans le plâtre de finition;
- Peu d'isolation sur les murs extérieurs;
- Aucune ventilation ni climatisation;
- Appareil sanitaire âgé et dépareillé;
- Aucune protection via un panneau d'alarme incendie et d'intrusion;
- Appareil de chauffage à l'eau présente des signes d'usure et est en fin de vie utile;
- Risque de sol contaminé dans le vide sanitaire;
- Non-conformité de l'éclairage d'urgence;
- Le bâtiment n'est pas protégé par des gicleurs;
- Des déformations appréciables de la structure des planchers sont visibles au rez-de-chaussée.

TRAVAUX À EFFECTUER POUR LA MISE AUX NORMES ET SÉCURITÉ :

- Plusieurs matériaux contenant de l'amiante se trouvent au presbytère (crépis des murs de division et murs de périphérie au rez-de-chaussée, ainsi que dans le linoléum du plancher à l'étage);
- Mise aux normes de l'accès au vide sanitaire;
- Isolation des murs extérieurs et des planchers des greniers du bâtiment et de son annexe;
- Remplacement du parement de maçonnerie;
- Remplacement des fenêtres et portes extérieures en bois;
- Mise aux normes de l'escalier, de la porte d'issue de l'étage et des garde-corps des galeries;
- Réfection des boiseries et des frises décoratives;
- Travaux d'étanchéité de toiture;
- Construction d'une mezzanine cloisonnée dans le grenier;
- Mise à niveau du système de chauffage, ventilation et air conditionné;
- Remplacement du système d'alarme intrusion;
- Mise en place d'un système d'alarme incendie;
- Modification des appareils d'éclairage, câblage et prises de courant;
- Ajout de supports muraux des extincteurs;
- Mise aux normes de l'éclairage d'urgence et du panneau « **SORTIE** »;
- Remplacement de la pompe défectueuse;
- Retrait des réservoirs d'huile et de mazout non utilisés et vérification des sols;
- Ajout d'un dispositif anti-refoulement sur l'entrée d'eau et dispositif d'appoint de chauffage;
- Remplacement des appareils sanitaires pour des appareils à économie d'eau;
- Remplacement du chauffe-eau;
- Mise à niveau de la tuyauterie.

CARNET DE SANTÉ - RÉSUMÉ



COÛT DES TRAVAUX ESTIMÉ SANS NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

Nous avons deux options de budget pour effectuer les travaux de mise aux normes. Il est important de noter que le montant des travaux ne comprend que les travaux de mise aux normes et n'inclut pas une modification d'usage du bâtiment. Advenant une modification d'usage, il faudra ajouter d'autres frais pour l'adaptation des locaux et des équipements.

OPTION A	OPTION B
L'ensemble des travaux cités plus haut et remplacer le parement de briques existantes par un nouveau parement de cèdre rouge de l'Ouest à clin horizontal, et procéder à l'isolation du mur de bois existant du côté extérieur.	L'ensemble des travaux cités plus haut et remplacer le parement de briques existantes par un nouveau parement de briques tout en récupérant les linteaux et allèges en pierre existants. Cette option ne permettra pas d'isoler les murs.
TOTAL : 2 658 950,72 \$	TOTAL : 2 654 909,23 \$

Vous souhaitez prendre connaissance du carnet de santé complet?
Celui-ci est disponible en format PDF sur le site Web de la Municipalité au www.saintambroise.ca.

@L'Amie communication



QUELS SONT LES ENJEUX MUNICIPAUX À PRENDRE EN CONSIDÉRATION POUR LA PRISE DE DÉCISIONS?

- Plusieurs organismes de la municipalité manquent de place pour tenir leurs activités et services ou pour entreposer leur équipement;
- Le service de l'entraide alimentaire ne peut pas opérer ses activités et services en période estivale puisque nous devons utiliser le local pour le camp de jour;
- Notre camp de jour connaît une forte hausse et nous manquons de locaux pour convenablement offrir le service, et ce sans nuire aux autres activités et organismes;
- Nous effectuons la location chaque été d'équipements pour accueillir le camp de jour par manque de locaux disponibles et d'installations sanitaires. Le montant de location annuel est d'environ 22 000 \$ et augmentera au fil des années en fonction de l'achalandage;
- Les locaux de la bibliothèque sont trop petits et inadéquats pour les besoins du service;
- Nous manquons de place pour l'entreposage de nos équipements et devons faire la location d'entrepôt.
- La façon dont sont disposés les pièces et espaces dans le presbytère ne permet pas d'y réaliser plusieurs activités n'y de mélanger les usages.

QUELS ESPACES SE TROUVENT DANS LE PRESBYTÈRE?

Le presbytère se compose de plusieurs petites pièces sur deux étages.

AU PREMIER ÉTAGE NOUS RETROUVONS :

1. Une petite entrée fermée;
2. Une petite salle de bain;
3. Une salle à manger (8-10 personnes);
4. Une pièce vaste (capacité 10-12 personnes);
5. Une cuisine (transformée en bureau);
6. Un bureau;
7. Annexe bureau;
8. Un bureau et salle de bain adjacente;
9. Une petite pièce de rangement.

AU DEUXIÈME ÉTAGE NOUS RETROUVONS :

10. Une pièce vaste (8-10 personnes);
11. Un local bureau;
12. Un local de rencontre;
13. Quatre pièces de rangement;
14. Une salle de bain.

Il n'y a pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite au deuxième étage n'y de salle de bain adaptée.
Il n'y a pas de cuisine accessible et fonctionnelle dans le bâtiment.

Les espaces **1-2-3-4-9** et **13** sont des espaces partagés par les organismes suivants : la fabrique, l'infirmière en milieu rural, le comité du patrimoine, les Ambrosiennes et la Municipalité.

Si un des 3 espaces vastes est réservé, nous ne pouvons attribuer les deux autres à d'autres usages considérant la disposition et les accès des locaux.

En résumé, le presbytère est peu utilisé considérant que la logistique d'allocation à différents comités en même temps est complexe. Il sert plus d'entreposage et pour les activités d'organismes.

ENJEUX & USAGES ACTUELS



QUELLE EST L'OCCUPATION DU PRESBYTÈRE? À QUI SERT-IL ACTUELLEMENT?

ORGANISATION	ESPACE OCCUPÉ	FRÉQUENCE	AUTRES
Paroisse Sainte-Anne	5-6-7-11	<ul style="list-style-type: none"> • À l'année pour du rangement; • Bureau; • Rencontres; • Activités de pastorale 1 soir par semaine le dimanche. 	Elle utilise aussi à l'occasion la salle vaste du premier étage pour des rencontres et pratiques de la chorale.
Infirmière en milieu rural	8	<ul style="list-style-type: none"> • 1 journée par semaine le mercredi. 	Elle utilise aussi la salle vaste du premier étage comme salle d'attente.
Les Ambroisiennes	9	<ul style="list-style-type: none"> • À l'année pour du rangement. 	Elles utilisent le local vaste du premier étage lors des rencontres les mardis à l'année sauf l'été.
Comité sur la conservation du patrimoine	12	<ul style="list-style-type: none"> • À l'année pour des rencontres (1 fois par mois environ); • Rangement. 	
Municipalité	13	<ul style="list-style-type: none"> • À l'année pour du rangement. 	Nous utilisons aussi à l'occasion pour des rencontres.

VISITE & CONSULTATION PUBLIQUE



CONSULTATION PUBLIQUE - MERCREDI 30 OCTOBRE 2024

Une rencontre de consultation aura lieu le mercredi 30 octobre 2024 à 19 h à la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale).

L'ensemble des citoyens de la municipalité est invité à participer à cette rencontre d'échange.

Lors de la rencontre, une présentation sera réalisée sur les différents enjeux liés aux infrastructures de la municipalité et sur l'état du presbytère. Par la suite suivra une période d'échanges et de questions avec les gens présents.

L'ordre du jour de la rencontre sera publié dans la semaine du 21 octobre sur notre site Web.

Aucune inscription ou réservation n'est requise.



@L'Amie communication

VISITE DU PRESBYTÈRE

Il vous sera possible de faire une visite du presbytère **avant** la rencontre de consultation du mercredi 30 octobre 2024.

Le presbytère sera ouvert et accessible pour une visite entre **18 h et 19 h**.

Aucune réservation n'est requise.

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Nous vous invitons à consulter la foire aux questions disponible sur notre site Web en lien avec le processus de consultation et le presbytère.

Si vous ne trouvez pas réponse à votre question dans ce carnet ou dans la foire aux questions, vous pouvez nous adresser votre question par courriel au loisirs@saintambroise.ca.

Les questions seront ajoutées, accompagnées des réponses, au fur et à mesure dans cette section. Il vous sera aussi possible de poser vos questions lors de l'assemblée de consultation du mercredi 30 octobre 2024.

DES QUESTIONS?

Vous pouvez nous faire parvenir vos questions et demandes avant la rencontre de consultation par courriel au loisirs@saintambroise.ca afin de nous permettre de recueillir les informations pour y répondre lors de la rencontre et les ajouter à la FAQ. Sinon, il est possible qu'une réponse ne puisse être donnée immédiatement lors de la rencontre.

SONDAGE

Un sondage, situé à la dernière page de ce cahier spécial, envoyé par la poste à l'ensemble de la municipalité concernant le processus de consultation du presbytère.

Nous vous invitons à compléter ce cours de sondage, avant le 18 octobre 2024 (12 h), et à nous le faire parvenir par l'un des moyens suivants :

- Par la poste : 850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare, J0K 1C0
- En personne : pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou de la bibliothèque
- Par courriel au : loisirs@saintambroise.ca

Les résultats seront annoncés lors de la rencontre de consultation du 30 octobre.

Il ne sera pas possible de compléter le sondage en ligne.